



# L'action précoce sauve des vies

Vers des systèmes d'alerte  
précoce intégrant le handicap au  
Cameroun et au Niger

## Table des matières

1. Résumé exécutif	3
2. Objectif principal	4
3. Méthodologie	5
4. Les parties prenantes et leurs rôles	7
4.1 Organisations de GRC et SAP	7
4.2 CBM et ses partenaires	7
4.3 Personnes handicapées et OPH	8
5. Résultats sur le terrain	8
5.1 Systèmes d'alerte précoce et de communication existants	8
Cameroun	8
Niger	10
5.2 Inclusion dans les processus d'alerte précoce et de GRC	11
Cameroun	11
Niger	11
5.3 Accessibilité de l'information	14
5.4 Outils et technologies disponibles	17
Cameroun	17
Niger	19
5.5 Principaux obstacles à l'inclusion	19
Cameroun	19
Niger	21
5.6 Les attentes des parties prenantes	22
Cameroun	22
Niger	23
6. Conclusion et recommandations	24

**Image de couverture :** Marcelline a des problèmes de mobilité et a été déplacée à cause d'un conflit armé dans son village. Elle a reçu un nouveau tricycle dans le cadre du projet « Réponse humanitaire inclusive » au Cameroun, géré par le « Presbyterian Community Rehabilitation Services », partenaire de CBM. ©CBM



## 1. Résumé exécutif

Christian Blind Mission (CBM) est une organisation chrétienne internationale de développement qui s'est engagée à améliorer la qualité de vie des personnes handicapées dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Les Systèmes d'Alerte Précoce Multirisques Intégrant le Handicap (SAPMIH) sont des éléments importants des interventions de réduction des risques de catastrophes intégrant le handicap de CBM, dans le but de prévenir ou de minimiser les dommages causés par les aléas.

Pour faciliter la conception des SAPMIH, CBM a commandé une évaluation complète des besoins dans les régions du Niger et du Cameroun exposées à la sécheresse et aux inondations. La portée géographique de l'évaluation des besoins s'étend sur des zones sélectionnées au Niger (Diffa et Tillabéri) et au Cameroun (Sud-Ouest et Extrême-Nord).

Un modèle de recherche qualitatif multiméthodes a été utilisé, consistant en une analyse documentaire et d'entretiens avec des informateurs clés. Des entretiens ont été menés avec des agences de Gestion des Risques de Catastrophes (GRC) et des Systèmes d'Alertes Préoces (SAP), CBM et ses partenaires, des personnes handicapées et des organisations de personnes handicapées (OPH). Les entretiens ont porté sur les systèmes d'alerte précoce multirisques intégrant le handicap, existants ou en cours de développement, et ont été menés principalement avec des organisations de GRC et de personnes handicapées. Pour garantir une approche centrée sur les personnes, trois outils de collecte de données ont été élaborés pour les trois différents groupes de parties prenantes, selon leurs fonctions et leurs besoins. Des données ont été recueillies sur les lacunes systémiques, les obstacles et les défis auxquels sont confrontées les personnes handicapées au Niger et au Cameroun, ainsi que sur la situation opérationnelle des systèmes d'alerte précoce (SAP) et des protocoles de gestion des catastrophes. L'accent a également été mis sur l'identification des interventions qui contribueraient à créer des SAP inclusifs et complets pouvant répondre aux besoins des personnes souffrant de différents types de handicaps.

Les résultats ont montré que les personnes handicapées n'ont jamais été impliquées dans la conception des systèmes d'alerte précoce et que les informations n'étaient pas présentées dans un format accessible pour être utiles aux personnes souffrant de différents types de handicaps. Entre toutes les personnes handicapées interrogées, le fait de disposer d'un smartphone et d'avoir accès à diverses plateformes de médias sociaux, WhatsApp et au courrier électronique, étaient prédominants. 60 % des personnes interrogées dans les organisations de GRC ont déclaré que les personnes handicapées n'avaient pas été incluses dans la planification de la gestion des catastrophes au niveau

communautaire au Cameroun et 87 % ont déclaré qu'elles ne disposaient pas de données ventilées par handicap. 73 % des agences de GRC du Niger estiment que les mécanismes d'alerte précoce ne sont pas liés aux mécanismes de réponse. 80 % des personnes interrogées dans les entités de GRC ou de SAP au Niger ont déclaré être conscientes des besoins d'inclusion, même si seulement 33 % d'entre elles ont reçu une formation spécialisée sur l'inclusion des personnes handicapées dans les alertes précoces. 87% des participants ont déclaré que les organisations de GRC au Niger ne disposaient pas de données ventilées sur le handicap.

Les gouvernements des deux pays se concentrent sur le renforcement des systèmes d'alerte précoce. Le Cameroun a mis en place un Centre National de Réponse aux Urgences qui vise à établir un système de surveillance et d'alerte communautaire, et a développé un partenariat avec les fournisseurs de services de télécommunications pour faciliter le flux d'informations en temps de crise. Le Niger dispose d'une stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes (SNRRC) qui comprend une composante de SAP ; cependant, l'accessibilité ou l'inclusion n'est pas mise en évidence dans cette stratégie.

Parmi les principaux obstacles identifiés par l'analyse, citons le manque de données ventilées, le manque de participation des personnes handicapées aux processus de gestion des catastrophes, le manque de connaissance des outils ou des canaux de communication inclusifs, et l'inadéquation des politiques nationales aux besoins spécifiques des personnes handicapées. Enfin, les personnes handicapées ou leurs organisations ne sont pas suffisamment impliquées au niveau communautaire et n'ont donc pas de voix dans le processus de planification.

À partir de l'analyse des informations fournies et des recommandations formulées par les parties prenantes, les quatre domaines principaux suivants sont proposés pour les programmes futurs de systèmes d'alerte précoce multirisques incluant le handicap au Cameroun et au Niger :

- Garantir l'engagement des parties prenantes
- Recueillir des données ventilées sur le handicap
- Des alertes précoces inclusives et fondées sur les besoins
- Piloter un système d'alerte précoce inclusif

## **2. Objectif principal**

L'objectif global de cette étude est de faciliter la conception de systèmes d'alerte précoce multirisques qui impliquent les personnes handicapées et les communautés exposées aux

risques de sécheresse et d'inondation sur un pied d'égalité. Les systèmes d'alerte précoce dans les programmes de réduction des risques de catastrophes restent l'un des moyens les plus efficaces de sauver des vies pendant ou avant une catastrophe. Plus une personne est avertie tôt d'un danger et mieux elle est préparée, plus elle a le temps de prendre des décisions cruciales pour sauver des vies.

Les acteurs humanitaires doivent inclure des OPH représentant la diversité des personnes handicapées dans toutes les phases du cycle du programme humanitaire. Quand il n'y a aucune OPH présente localement, les acteurs humanitaires doivent faire appel à des groupes de soutien par les pairs, à des personnes handicapées et à des spécialistes pour qu'ils partagent leurs connaissances et leur expertise en matière d'intégration du handicap, qu'ils jouent un rôle moteur et qu'ils veillent à ce que les personnes handicapées soient pleinement incluses dans l'action humanitaire.<sup>1</sup> Cela nécessite leur participation active à toutes les étapes de la réponse humanitaire, en garantissant une **approche basée sur les droits et dirigée par la communauté.**

### 3. Méthodologie

Une méthode de recherche qualitative globale centrée sur les personnes a été utilisée, consistant en une analyse documentaire suivie de consultations à plusieurs niveaux avec des informateurs clés utilisant des outils de collecte de données ainsi que des ateliers nationaux de consultation et de validation. Dans le cadre de cette étude, une évaluation complète des besoins a été réalisée afin de passer en revue les barrières systémiques et les défis auxquels sont confrontées les personnes handicapées au Niger et au Cameroun pendant les sécheresses et les inondations.

L'analyse documentaire a permis d'examiner les recherches universitaires et non universitaires sur les cadres de gestion des risques de catastrophe (GRC) et les portefeuilles de projets sur la réduction des risques de catastrophe incluant le handicap (DIDRR) pour le Niger et le Cameroun. Elle a examiné les fonctions de gestion des catastrophes dans les pays respectifs, y compris le cadre juridique, le réseau de communication disponible et les mécanismes d'alerte précoce actuellement déployés. Entre-temps, les données secondaires existantes sur le sujet ont été fournies par les bureaux nationaux de CBM et comprenaient des détails sur le portefeuille actuel de projets de développement inclusif à base communautaire (DIBC), l'engagement avec les parties prenantes concernées par la gestion des risques de catastrophes à travers leurs plans et la documentation stratégique interne liée au DIDRR. Par la suite, des ateliers de lancement

---

<sup>1</sup> Lignes directrices du IASC sur l'intégration des personnes handicapées dans l'action humanitaire, 2019

au niveau national ont été organisés pour valider les faits extraits de l'analyse documentaire.

Pour trianguler les résultats, il a été convenu de collecter des données primaires auprès des parties prenantes concernées. Ces parties prenantes ont été identifiées après l'analyse documentaire et réparties en trois groupes selon leurs fonctions et de leurs besoins :

1. GRC ou Institutions en charge de l'alerte précoce
2. CBM ou partenaires
3. Personnes handicapées ou OPH

Les participants de chaque groupe de parties prenantes ont été répertoriés après consultation interne en utilisant un échantillonnage en boule de neige. Selon la méthodologie, il était initialement prévu que les entretiens avec les principales parties prenantes se déroulent en présentiel. Ensuite, ils auraient identifié le personnel sur le terrain pour la deuxième phase de consultation. En raison de la situation d'ordre public, la méthodologie a été révisée et les parties prenantes ont été consultées virtuellement. Trois outils de collecte de données ont été conçus, adaptés à chaque groupe de parties prenantes. Sur cette base, une formation virtuelle complète a été fournie à une équipe de collecte de données. Cette formation a porté sur divers sujets concernant la collecte de données tenant compte des handicaps, les protocoles de communication inclusive, les méthodes de collecte de données et le contenu des outils. L'équipe chargée de la collecte des données a recueilli des informations auprès des parties prenantes identifiées, qui ont été rassemblées en vue de l'élaboration du présent rapport.

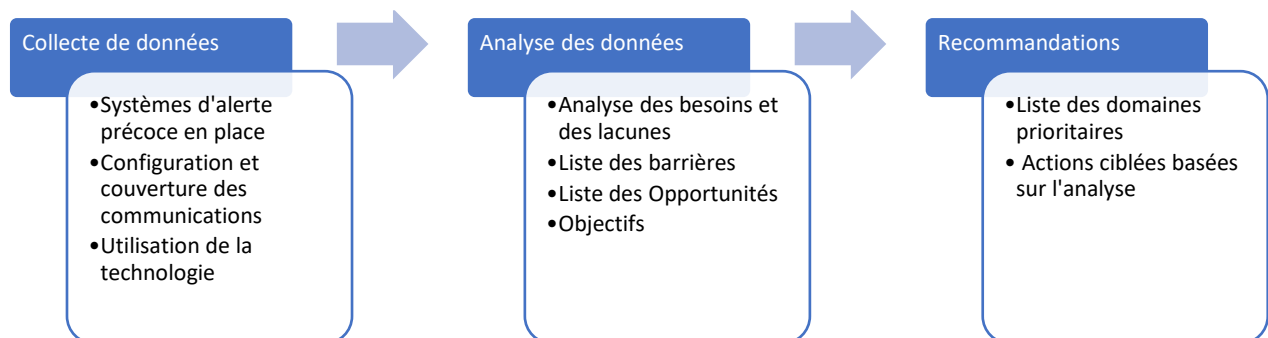


Figure 1 : Déroulement de l'évaluation participative des besoins.

## 4. Les parties prenantes et leurs rôles

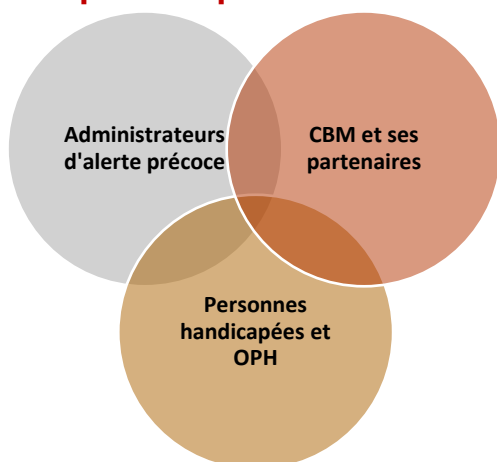


Figure 2 : Groupes de parties prenantes

Les parties prenantes ont été divisées en trois groupes en fonction de leur rôle et de ce qu'elles pourraient attendre d'un système d'alerte précoce. Le nombre de parties prenantes ayant participé à cette collecte de données est indiqué dans le tableau ci-dessous :

Réponses sur les outils :	Cameroun	Niger
Agences GRC et SAP	15	3
CBM et partenaires	5	4
Personnes handicapées et OPH	11	10
<b>Total</b>	<b>31</b>	<b>17</b>

### 4.1 Organisations de GRC et SAP

Les parties prenantes de ce groupe comprenaient des agences de technologie de l'information, le secteur des télécommunications et d'autres organisations travaillant dans le domaine des SAP et des GRC dans les zones ciblées. Quinze réponses ont été reçues du Cameroun et quatre du Niger. Ces organisations ont été invitées à fournir des informations sur les systèmes d'alerte précoce actuellement utilisés et à expliquer les limites de ces systèmes. Les agences de GRC ont également été interrogées sur l'infrastructure actuelle des SAP et sur les protocoles en place.

### 4.2 CBM et ses partenaires

Les parties prenantes de ce groupe comprenaient les équipes nationales de CBM et les partenaires travaillant avec CBM. On visait entre six et huit réponses. Cinq réponses ont été reçues du Cameroun et quatre du Niger. Il a été demandé à ces parties prenantes

d'identifier les besoins liés à l'inclusion des personnes handicapées, y compris les obstacles et les défis liés à la diffusion des alertes précoces.

### **4.3 Personnes handicapées et OPH**

Les parties prenantes de ce groupe comprenaient des personnes handicapées et des organisations de personnes handicapées travaillant dans les zones ciblées, vulnérables aux inondations et aux sécheresses. Dix à seize réponses ont été visées. Onze réponses ont été reçues du Cameroun et dix du Niger. L'outil de collecte de données pour ce groupe s'est concentré sur les défis et les obstacles, les attentes et une future feuille de route.

## **5. Résultats sur le terrain**

### **5.1 Systèmes d'alerte précoce et de communication existants**

#### **Cameroun**

L'analyse documentaire a permis de mieux comprendre la législation relative à la GRC, la structure organisationnelle associée et l'infrastructure de communication disponible dans le pays. Le Cameroun dispose d'un plan national de contingence - un cadre général commun conçu pour guider l'action des partenaires institutionnels, des organisations et des autres acteurs de la protection civile en coordination avec le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD). Ce document, qui sert d'instrument d'orientation pour la gestion des catastrophes, a été préparé en juillet 2002 avec l'aide du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et le soutien du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

D'un point de vue administratif et juridique, la protection civile et la gestion des catastrophes au Cameroun sont régies par plusieurs textes nationaux et internationaux, notamment :

- Décret n° 2011/408 du 9 décembre 2011 relatif à l'organisation du Gouvernement.
- Arrêté n° 00120/A/MINATD/DPC/CEP/CEA2 du 17 septembre 2010 portant sur la création, l'organisation et le fonctionnement de la plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes au Cameroun.
- Décret n° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs de circonscription administrative ainsi que l'organisation et le fonctionnement de leurs services.
- Décret n° 2005/104 du 13 avril 2005 relatif à l'organisation du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation.



- Arrêté n° 037/PM du 19 mars 2003 portant sur la création, l'organisation et le fonctionnement d'un Observatoire National des Risques (ONR).
- Décret n° 2001/184 du 25 juillet 2001 relatif à l'organisation du Corps National des Sapeurs-Pompiers.
- Convention-cadre sur l'assistance en matière de protection civile de 2000.
- Décret n° 98/031 du 9 mars 1998 relatif à l'organisation des plans d'urgence et de secours en cas de catastrophes ou de risques majeurs.
- Décret n° 96/054 du 12 mars 1996 fixant la composition et les attributions du Conseil national de la protection civile.
- Constitution du 18 janvier 1996.
- Loi n° 86/016 du 6 décembre 1986 portant sur la réorganisation générale de la protection civile au Cameroun.
- Décret n° 74/199 du 14 mars 1974 réglementant l'inhumation et le transfert des corps.
- Loi n° 67 / LF / 9 du 12 juin 1967 portant sur l'organisation générale de la défense.
- Convention de Genève de 1949 pour la protection des civils en temps de guerre, ainsi que ses protocoles additionnels ultérieurs.

En 2003, le Gouvernement du Cameroun a créé un Observatoire National des Risques. Cette structure, mise en place au sein de la Direction de la Protection Civile, se voulait un outil de gestion prédictive des risques. Ses missions sont la collecte de toutes les informations relatives aux risques naturels, sanitaires et anthropiques ; l'analyse, le traitement et la diffusion des informations relatives à ces risques ; l'échange d'informations entre les différents acteurs ; la décentralisation par la création de sites sentinelles périphériques pour la collecte d'informations et le suivi d'indicateurs ; la mise en place de mesures préventives ; la gestion des leçons tirées de chaque catastrophe pour prévenir les risques futurs ; et la publication d'un bulletin cyclique sur les risques. Cependant, il n'a pas été en mesure de remplir ses fonctions de manière efficace jusqu'à présent. Un processus de révision a été lancé en 2010, qui a abouti à la création d'un Centre National d'Intervention d'Urgence, chargé de rassembler les données et de coordonner les interventions humanitaires. Entre autres actions, il vise à mettre en place un système de surveillance et d'alerte communautaire et à développer des partenariats avec les fournisseurs de services de télécommunications pour faciliter le flux d'informations en temps de crise.

## Cadre organisationnel de la protection civile au Cameroun

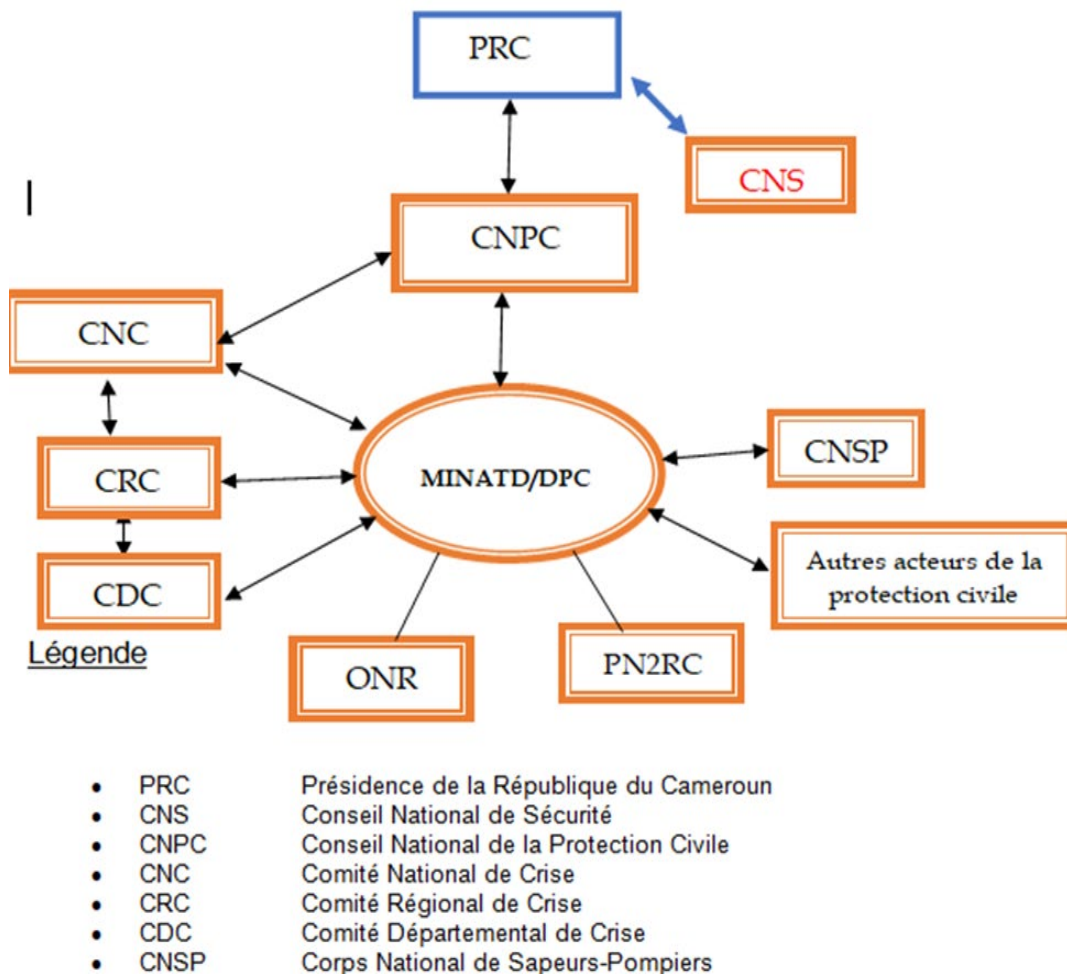


Figure 3 : Administration de la gestion des risques de catastrophes au Cameroun.

## Niger

L'analyse documentaire a permis de mieux comprendre la législation relative à la GRC au Niger, ainsi que la structure organisationnelle et l'infrastructure de communication disponibles dans le pays. Le cabinet du Premier ministre nigérien préside la plateforme nationale de RRC qui a pour mandat de coordonner les actions relatives au Cadre de Sendai. La plateforme dispose également d'une stratégie et d'un plan d'action. Cinq institutions font partie de cette plateforme, dont le Ministère de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes, le Service de la Météorologie Nationale, le Mécanisme National de Gestion des Crises Alimentaires, la Direction de la Protection Civile et le Service National de l'Hydrologie. En fonction du degré de vulnérabilité, des réponses appropriées sont planifiées. Immédiatement après une alerte aux inondations, les comités de gestion des inondations s'activent, les préparatifs commencent et les mécanismes d'intervention sont mis en place. Les SAP actuellement en place utilisent de multiples formes de communication, y compris les médias sociaux.

Sous les auspices du cabinet du premier ministre et avec la participation de plusieurs ministères et d'organismes gouvernementaux, le Niger a également élaboré une stratégie nationale RRC (mise à jour en 2021) qui comprend un système de suivi des sécheresses et des inondations dans tout le pays. Cette stratégie comporte une composante de SAP dans le cadre du 4e résultat stratégique (préparation). Sur le plan juridique, les besoins des personnes handicapées sont considérés comme obligatoires dans le cadre de la législation par la loi 2010/002/ 13 avril 2010 et son décret d'application de 2018.

La plupart des participants à cette étude estiment qu'il n'existe actuellement aucun mécanisme d'alerte précoce, bien qu'un Plan de Contingence des Inondations ait été mentionné. Une personne interrogée a indiqué que le système d'alerte précoce mis en place par le département de protection civile n'était pas totalement opérationnel.

Certains participants ont déclaré que les médias sociaux sont utilisés pour partager les alertes précoces. Toutefois, 73 % des organismes de GRC qui ont répondu à l'outil de collecte de données estiment que les mécanismes d'alerte précoce ne sont pas liés aux mécanismes de réponse. 80 % des personnes interrogées au sein des entités de GRC ou SAP ont déclaré être conscientes des besoins en matière d'intégration, même si seulement 33 % ont répondu avoir reçu une formation spécialisée pour l'intégration des personnes handicapées dans les alertes précoces. 87 % des participants ont déclaré que les organisations de gestion des catastrophes ne disposaient pas de données ventilées par handicap.

## **5.2 Inclusion dans les processus d'alerte précoce et de GRC**

### **Cameroun**

60% des personnes interrogées de CBM et ses partenaires au Cameroun ont déclaré que les personnes handicapées ne sont pas incluses dans l'alerte précoce et la planification de la GRC. Cependant, toutes les réponses des entités de GRC, de personnes handicapées et des OPH indiquent que les personnes handicapées sont complètement exclues.

60 % des personnes interrogées par les organisations de GRC du Cameroun ont déclaré que les personnes handicapées n'avaient pas été incluses dans la planification de la gestion des catastrophes au niveau communautaire et 87 % ont déclaré qu'elles ne disposaient pas de données ventilées en fonction du handicap.

Toutes les personnes interrogées représentant les personnes handicapées et les OPH au Cameroun ont déclaré qu'elles n'avaient jamais participé à aucun des forums visant à mettre en place des systèmes d'alerte précoce.

### **Niger**

66% des entités de GRC participantes du Niger ont indiqué qu'elles prenaient en considération les besoins des personnes handicapées et que ces dernières avaient

participé à la planification de la GRC. Le nombre de répondants dans cette catégorie étant limité, cet aspect devra peut-être être analysé plus en détail.

30 % des personnes handicapées et des OPH au Niger ont estimé avoir participé d'une manière ou d'une autre à la mise en place de systèmes d'alerte précoce et seulement 10 % ont mentionné que leur organisation avait été impliquée dans la planification de la GRC au niveau local.

Have you or your organization been included in the community level disaster management planning? / Est-ce que vous ou votre organisation avez été inclus dans la planification de la gestion des catastrophes au niveau communautaire?

10 réponses

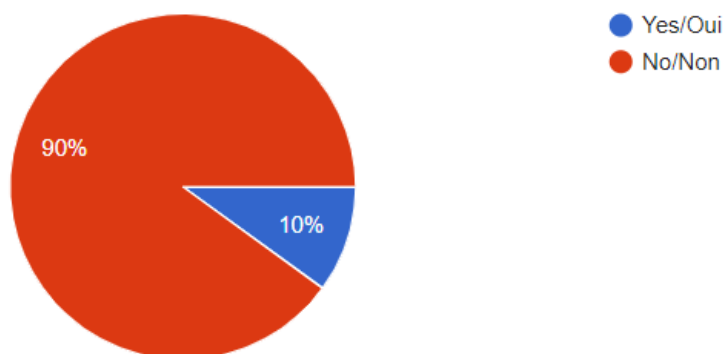


Figure 6 : Réponses à la question : est-ce que vous ou votre organisation avez été inclus dans la planification de la gestion des catastrophes au niveau de la communauté ?



Have you ever been engaged in any committee/forum for establishing early warning information systems? / Avez-vous déjà participé à un comité ou à un forum chargé d'établir des systèmes d'information d'alerte précoce?

10 réponses

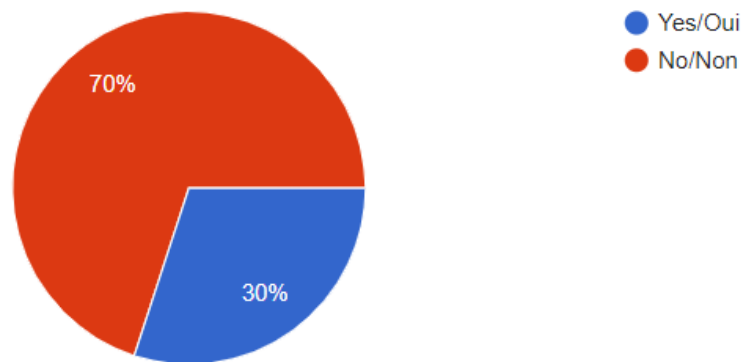


Figure 7 : Réponses à la question : Avez-vous déjà participé à un comité ou à un forum pour la mise en place de systèmes d'alerte précoce ?

Have persons with disabilities been included in the community level disaster management planning? / Les personnes handicapées ont-elles ...stion des catastrophes au niveau communautaire?

15 responses

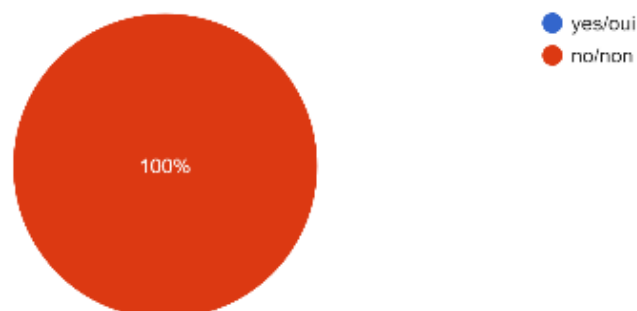


Figure 4 : Réponses à la question : les personnes handicapées ont-elles été incluses dans la planification de la gestion des catastrophes au niveau communautaire ?

Have you ever been engaged in any committee/forum for establishing early warning information systems? / Avez-vous déjà participé à un comité ou...blir des systèmes d'information d'alerte précoce?

11 responses

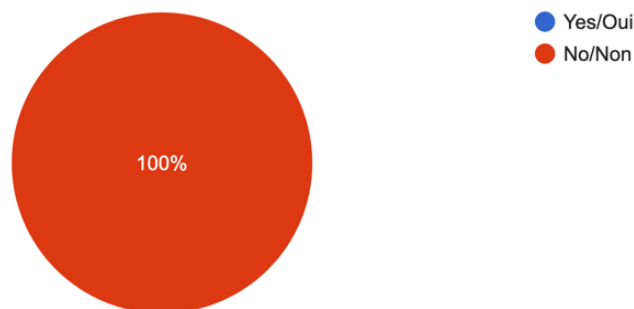


Figure 5 : Réponses à la question : avez-vous déjà participé à un comité ou à un forum pour la mise en place de systèmes d'information d'alerte précoce ?

### 5.3 Accessibilité de l'information

#### Cameroun

Pour le Cameroun, l'analyse documentaire a mis en évidence un besoin crucial de fournir des informations accessibles dans les SAPMIH. Pour cette raison, une question relative aux systèmes d'alerte précoce a été incluse dans l'outil de collecte de données pour les personnes interrogées qui étaient des personnes handicapées et des OPH. Les réponses ont indiqué que les moyens de communication suivants étaient considérés comme utiles en fonction des types de handicap :

	SMS	TV	Radio	Annonce physique	Journaux/ presse écrite	Comité local/ OPH/ Organisation de la Société Civile (OSC)	Autre
<b>Oreille/ Audition</b>	*						*
<b>Vision</b>		*	*	*			
<b>Mental/ psychosocial</b>				*		*	*
<b>Physique</b>		*		*	*		*
<b>Intellectuel</b>						*	*

Toutes les personnes handicapées participantes disposaient d'un smartphone et la plupart utilisaient un logiciel accessible. Cela suggère que les smartphones pourraient être utilisés comme plateforme pour un système d'alerte précoce inclusif au Cameroun.

Do you have a smart phone available? / Disposez-vous d'un téléphone portable ?

11 responses

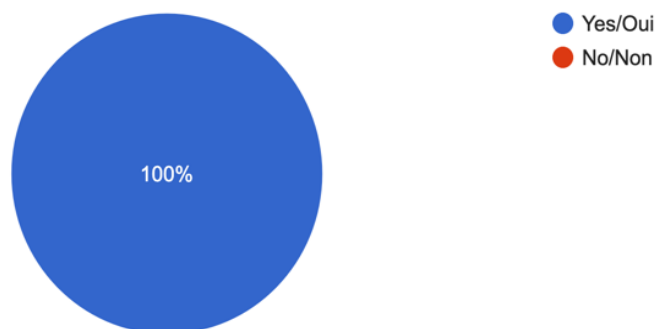


Figure 8 : Disponibilité de smartphones parmi les personnes handicapées participantes au Cameroun.

## Niger

Les réponses de CBM et de ses partenaires au Niger s'accordent principalement sur le fait que, malgré certains efforts et progrès, les besoins des personnes handicapées ne sont pas pris en compte par les SAP actuels. Ceci est corroboré par le fait que seulement 30% des répondants à l'enquête représentant les personnes handicapées et les OPH au Niger ont déclaré s'être engagés dans le forum communautaire pour l'établissement de SAP.





<b>Oreille/ Audition</b>	*	*		*		*	
<b>Vision</b>	*	*	*	*		*	
<b>Mental/ Psychosocial</b>	*	*		*			
<b>Physique</b>	*	*	*	*		*	
<b>Intellectuel</b>	*	*		*			

Tous les groupes d'acteurs participants au Niger ont convenu que les SMS, la télévision et les annonces au niveau des communautés étaient des moyens essentiels de diffusion des alertes précoces. L'utilisation de comités locaux a également été privilégiée.

Seuls 25 % de CBM et des partenaires participants ont indiqué que les systèmes d'alerte précoce actuellement en place au Niger étaient partiellement accessibles. Dans l'ensemble, les informations recueillies et présentées dans les diagrammes circulaires ci-dessus indiquent une inaccessibilité généralisée des systèmes d'alerte précoce au Niger pour les personnes souffrant de différents types de handicaps. Ils doivent être adaptés pour devenir accessibles, en fonction des catégories de handicap. Par exemple, pour les personnes souffrant d'un handicap auditif, il n'y avait pas d'interprétation en langue des signes. De même, il était difficile pour les personnes souffrant d'un handicap visuel ou physique d'accéder à l'information.

## 5.4 Outils et technologies disponibles

### Cameroun

Comme le montre le graphique ci-dessous, 100 % des personnes handicapées ayant participé à la collecte de données au Cameroun utilisaient WhatsApp ainsi qu'une série d'autres applications de médias sociaux. La télévision et la radio ont également eu une large couverture et sont actuellement utilisées pour la communication d'alerte précoce à travers le Cameroun.

Do you use any of the following? / Utilisez-vous les applications / medias suivants ?

11 responses

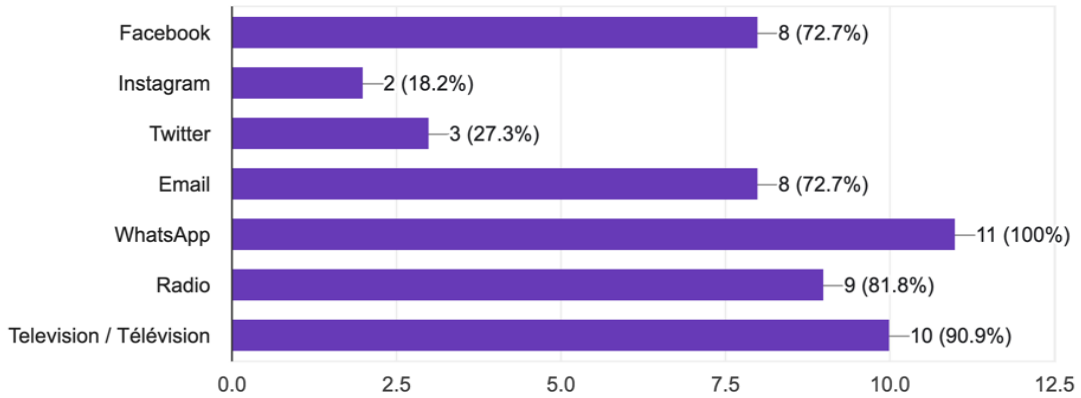


Figure 10 : Utilisation de différents logiciels par les personnes handicapées participantes au Cameroun.

Comme le montre le graphique, la télévision et la radio sont les moyens de communication les plus utilisés pour la diffusion des alertes précoces par les participants au Cameroun. Les comités locaux et les organisations de la société civile jouent un rôle actif, notamment en diffusant des informations de porte à porte au niveau des foyers. Ils peuvent sauver la vie des personnes à mobilité réduite ou des personnes handicapées alitées. Ces structures seraient des ressources utiles à mobiliser pour les futures activités de SAP au Cameroun.

What are the Early warning systems that are currently being used in the country?

Quels sont les systèmes d'alerte précoce actuellement utilisés dans le pays ?

15 responses

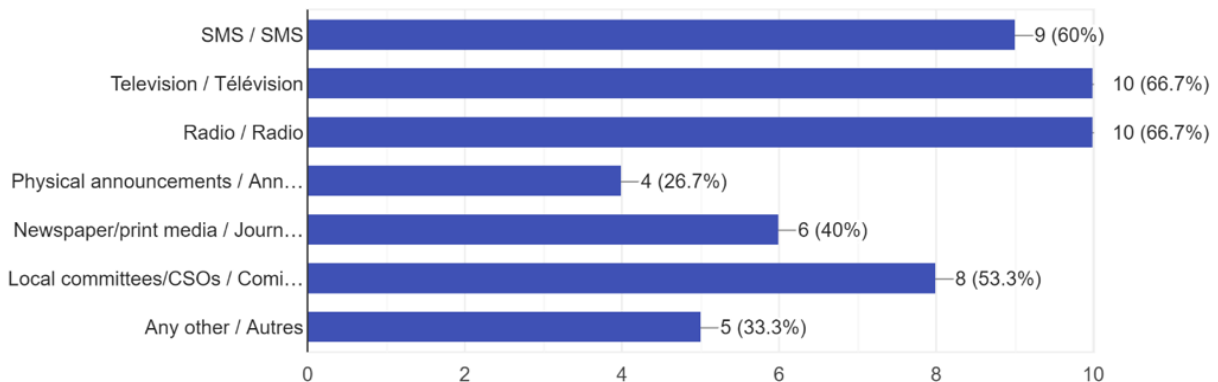


Figure 11 : Systèmes d'alerte précoce actuellement utilisés au Cameroun.

## Niger

Au Niger, toutes les personnes handicapées consultées dans le cadre de cette étude possédaient un smartphone, utilisaient divers logiciels et avaient accès à de multiples plateformes. WhatsApp et le courriel sont les principales applications de médias sociaux utilisées, tandis qu'Internet, la radio et la télévision sont d'autres moyens de communication fréquemment utilisés.

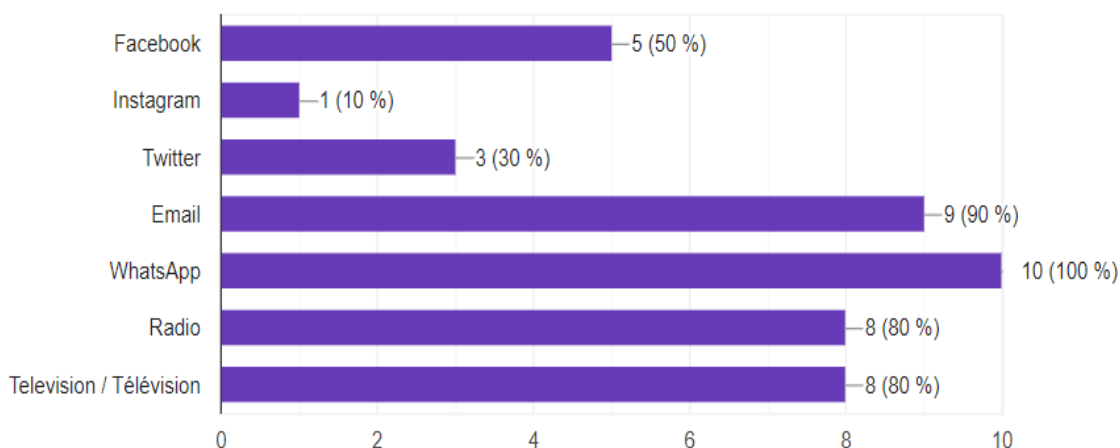


Figure 12 : Utilisation des logiciels par les personnes handicapées participantes au Niger.

Les personnes interrogées ont indiqué qu'elles utilisaient de nombreux outils et logiciels d'accessibilité au Niger. Il s'agit notamment de Job Access with Speech (JAWS) comme logiciel de lecture d'écran pour les appareils Windows, de Talk Back comme lecteur d'écran pour les plates-formes Android, du braille comme moyen de lecture et d'écriture pour les aveugles, et de la transcription instantanée pour les personnes souffrant de troubles de l'audition. Les réponses des agences et organismes de GRC indiquent que tous les moyens de communication sont disponibles au Niger. Il est important de noter que le Niger a l'une des couvertures téléphoniques les plus faibles d'Afrique, près de la moitié de la population n'ayant pas accès aux services de téléphonie mobile.<sup>2</sup>

## 5.5 Principaux obstacles à l'inclusion

### Cameroun

Les barrières présentées dans ce tableau ont été exprimées par des parties prenantes du Cameroun, représentant tous les groupes de parties prenantes. Elles ont été présentées

<sup>2</sup> « Amener les téléphones mobiles et Internet jusqu'aux zones rurales du Niger. », [worldbank.org](http://worldbank.org), 2021

sous forme de tableau par groupe de parties prenantes afin de refléter les réactions de chaque groupe.

<b>Organisations de GRC/SAP</b>	<b>CBM et partenaires</b>	<b>Personnes handicapées et OPH</b>
Peu de personnes handicapées ont accès à l'information, et celles qui souffrent d'un handicap visuel ou auditif sont souvent confrontées à l'inaccessibilité de la communication.	L'absence de prise en compte des situations de différents types de handicap, en particulier au cours du processus d'élaboration du système d'alerte précoce.	Accès limité à l'information
L'absence de modèles d'alerte précoce globaux et interconnectés et le très faible débit de l'internet au niveau des différentes institutions publiques, en particulier au sein du Département Météorologique National.	Inaccessible au public ciblé	Le format des informations n'est pas adapté aux différents types de handicaps
Faible circulation de l'information sur les catastrophes au Cameroun	Pas de système d'alerte complet en place	L'incapacité de lire et d'écrire prévalant parmi les personnes handicapées
Absence de prise en compte de leurs besoins spécifiques en termes de communication, absence de prise en compte spécifique des personnes handicapées, outils et canaux non inclusifs	Aucune donnée statistique n'est disponible sur les personnes handicapées, la planification et la réponse humanitaires ne sont pas inclusives.	La signalisation accessible n'est pas disponible
Manque de logiciels appropriés et accessibles, manque de clarté sur le concept d'alerte précoce parmi les responsables.	Les politiques juridiques ne tiennent pas compte des besoins spécifiques des personnes handicapées	Manque d'expertise dans les outils technologiques liés aux alertes précoces
Absence de politique d'inclusion liée à la réalité du terrain et aux besoins spécifiques	Les types de besoins ne sont pas pris en compte par les systèmes en place, les canaux de communication utilisés ne sont pas accessibles	Absence d'informations accessibles sur les points de sauvetage en cas de catastrophe
Manque flagrant de ressources consacrées aux alertes précoces	Capacité limitée des personnes handicapées à	Stéréotypes concernant les personnes



	comprendre et à réagir aux SAP	handicapés chez les responsables politiques
Absence de prise en compte des types de handicaps lors de la planification de SAP	Faible circulation de l'information sur les catastrophes au Cameroun	Les manuels sur la gestion et la cartographie des risques ne sont pas accessibles.
La stigmatisation ou l'autostigmatisation des personnes handicapées entrave leur participation à la société et leur accès aux alertes précoces.	Absence de prise en compte spécifique des personnes handicapées	Manque de soutien et d'orientation proactifs de la part des institutions
Manque de sensibilisation à l'interprétation des messages d'alerte précoce, d'où une compréhension limitée des meilleures actions à prendre en cas d'alerte précoce. <b>Les moyens de communication privilégiés par les institutions sont souvent peu accessibles aux personnes handicapées.</b>	Outils et canaux non inclusifs	Manque de moyens de transport accessibles et rapides ainsi qu'absence d'informations en temps réel lors de l'évolution d'une crise

## Niger

Au Niger, les trois groupes ont répondu différemment dans leur identification des obstacles, comme présenté ci-dessous. Il n'y a pas de points communs entre les obstacles identifiés par chaque groupe.

Organisations de GRC/SAP	CBM et partenaires	Personnes handicapées et OPH
Absence de moyens de communication accessibles (tels que la langue des signes)	Manque de connaissances sur l'inclusion des personnes handicapées parmi les institutions responsables	Manque de participation des personnes handicapées dans le système
Obstacles à l'identification des groupes ciblés	Le manque de sensibilisation des autorités et le fait que les personnes handicapées ont	Informations non accessibles concernant la crise.

	souvent une connaissance limitée de leurs propres droits.	
Manque de données ventilées	Absence de prise en compte des besoins spécifiques des personnes handicapées lors de la planification et de la mise en œuvre des interventions d'alerte précoce	Diffusion d'informations obsolètes
Manque de participation des personnes handicapées aux processus de planification	Une volonté politique limitée	Aucune possibilité pour les personnes handicapées, leurs familles et les OPH de participer aux actions d'alerte précoce au niveau communautaire.
	Rareté généralisée des ressources	

## 5.6 Les attentes des parties prenantes

### Cameroun

Les trois groupes de parties prenantes ont été invités à préciser ce qu'ils attendaient d'un système d'alerte précoce. L'enquête a révélé les attentes suivantes de la part des personnes interrogées au Cameroun en ce qui concerne la transmission des informations d'alerte précoce et la réponse à apporter :

- Les alertes doivent contenir des détails accessibles sur le lieu d'origine de la crise, le lieu touché, la date de l'urgence, les personnes touchées, l'étendue des dégâts, les actions possibles et les solutions.
- Les systèmes d'alerte précoce doivent tenir compte de la vulnérabilité de la population, de la capacité de résilience de la population exposée et de la capacité de réaction des principaux responsables.
- L'accessibilité de la sensibilisation, de l'information et des moyens de protection doit être clairement mentionnée. Il peut s'agir de services ou d'assistance disponibles pour les femmes, les hommes et les enfants handicapés de toutes les tranches d'âge.
- En cas de catastrophe, qu'elle soit rapide ou lente, il est essentiel de déterminer les effets sur les personnes, les animaux, le matériel et les biens. Sur la base de ces informations, les besoins de la population touchée doivent être évalués à court,

moyen et long terme, tout en tenant compte des besoins spécifiques des personnes handicapées.

- Alertes préventives après les annonces météorologiques et sensibilisation de la population ciblée (en fonction de la vulnérabilité géographique et de l'exposition aux inondations et/ou à la sécheresse) dans les langues locales en utilisant des moyens de communication accessibles.
- Les éléments tels que les zones à risque, les feux de brousse, la quantité de pluie, le nombre de jours sans pluie, les précipitations cumulées, le suivi des précipitations, l'exposition et la vulnérabilité des zones (zones inondables) doivent faire l'objet d'un suivi régulier.
- Des alertes précoces localisées dans les communautés, les médias sociaux ou des modes de communication supplémentaires pour s'adapter aux besoins liés à l'accessibilité.
- Par le biais d'appels téléphoniques et/ou d'autres moyens accessibles tels que des lignes directes, assurer la diffusion fréquente d'informations essentielles pour soutenir les populations touchées par la catastrophe (par exemple, les coordonnées de l'agence de lutte contre les incendies ou de la Croix-Rouge, les itinéraires d'évacuation sûrs et accessibles et les actions possibles en l'absence de moyens de recherche et de sauvetage accessibles). Ces informations doivent concerner les femmes, les hommes et les enfants handicapés de toutes les tranches d'âge.
- Informations ou descriptions en temps réel sur la géographie de l'environnement, y compris les informations relatives à la météorologie et au climat, dans des formats accessibles (message vocal, SMS, sous-titrage, interprète, langue des signes).

## **Niger**

Au Niger, les attentes à l'égard du système, telles qu'elles ont été recueillies par les participants, peuvent être résumées comme suit :

- Des informations actualisées et fiables sur l'heure, la date et la localisation des risques à venir.
- Conseils pratiques pour atténuer les conséquences d'une crise dans un média accessible.
- Participation effective des personnes handicapées à la planification des mesures d'alerte précoce.
- Soutenir l'autonomisation des personnes handicapées dans les actions d'alerte précoce.
- Renforcer les capacités des organisations à s'ouvrir davantage aux femmes, aux hommes et aux enfants handicapés.
- Sensibiliser les autorités à l'intégration des personnes handicapées dans les actions d'alerte précoce.

- Renforcer les capacités techniques et développer des outils et du matériel dans la langue locale.

## 6. Conclusion et recommandations

Les recommandations exprimées par toutes les parties prenantes consultées au Cameroun et au Niger ont été rassemblées dans un tableau. Les recommandations émanant de plus d'un groupe de parties prenantes ont été mises en évidence (en gras) et devraient être considérées comme prioritaires.

Organisation de GRC/SAP	CBM et partenaires	Personnes handicapées et OPH
Mettre à disposition de la population touchée des moyens de communication accessibles	Améliorer la communication entre les services météorologiques et hydrologiques nationaux et les structures chargées de la gestion et de la prévention des catastrophes, sans exclure les travailleurs humanitaires.	<b>Adaptation de l'information dans des formats multiples, les documents devraient être en braille et dans d'autres formats accessibles.</b>
<b>Faire connaître les systèmes d'alerte précoce en les diffusant plus largement et en rendant les canaux accessibles aux personnes handicapées, en concevant des messages/signaux spécifiques et adaptés.</b>	Créer des centres de relais d'information et faciliter la mise en place de mécanismes de retour d'information accessibles aux communautés.	<b>Formation du personnel d'assistance aux systèmes d'alerte précoce intégrant le handicap ; Formation à la gestion globale des risques de Catastrophes.</b>
<b>Disposer de données Ventilées sur les personnes handicapées avec leur localisation par zone, garantit l'engagement des personnes handicapées.</b>	<b>Entreprendre des actions de sensibilisation aux phénomènes météorologiques et hydrologiques pour une meilleure compréhension des risques et une meilleure prise de décision</b>	Institutionnaliser le recrutement de services inclusifs tels que le sous-titrage, les interprètes et les assistants personnels pour assurer la durabilité.
<b>Mettre à disposition des logiciels appropriés dans les communautés</b>	<b>Sensibilisation et renforcement des capacités des parties</b>	Fournir des fauteuils roulants personnalisés intelligents



<b>fortement exposées à la sécheresse et aux inondations, renforcer la capacité des personnes handicapées à maîtriser les mécanismes d'alerte précoce.</b>	<b>prenantes en matière de Réduction des Risques de Catastrophes incluant le Handicap (DIDRR)</b>	
Utiliser des canaux d'information accessibles aux personnes handicapées et capables de résister aux inondations.	<b>Mise à jour régulière des plans d'urgence pour la préparation aux inondations et aux sécheresses incluant les personnes handicapées</b>	<b>Sensibiliser les OPD aux risques et aux systèmes d'alerte précoce pour les inondations et les sécheresses ; sensibiliser les communautés aux besoins des personnes handicapées dans ces crises.</b>
<b>Inclure les personnes souffrant de tous types de handicaps</b>	<b>Mise en place de comités inclusifs de préparation et de gestion des catastrophes</b>	<b>Impliquer les personnes handicapées dans la conception des systèmes d'alerte précoce.</b>
Transcrire / traduire les messages dans la langue locale en utilisant des moyens accessibles	Accès aux modèles météorologiques numériques et production d'informations de vigilance et d'alerte.	Sensibiliser les gouvernements aux alertes précoces incluant les personnes handicapées
<b>Sensibiliser les acteurs institutionnels aux besoins des personnes handicapées.</b>	Mettre en place une équipe de veille météorologique au sein de la Direction de la Météorologie Nationale afin d'assurer une veille météorologique permanente et de pouvoir développer et diffuser des outils d'aide à la décision.	<b>Mise en place d'une cartographie accessible des zones à risque</b>
Accès aux ressources financières	<b>Accès à l'information dans les langues locales.</b>	Budgétisation des aménagements raisonnables dans le cadre des interventions en faveur des personnes handicapées ; Construction de logements pour les réfugiés
Élaborer un plan national à court, moyen et long terme basé sur les besoins	<b>Renforcement des capacités des acteurs du SAP, soutien aux agences</b>	<b>La population ciblée doit être bien informée par le biais d'une large diffusion</b>

spécifiques des personnes handicapées à tous les niveaux.	<b>du SAP avec du matériel adéquat, mise en réseau des agences OPD et SAP et d'autres organisations travaillant dans le domaine du EWS (SAP).</b>	<b>téléphonique et radiophonique. Des alertes sonores et des affiches seront utilisées pour l'alerte précoce.</b>
<b>Renforcer les capacités des acteurs à concevoir et à gérer des systèmes d'alerte précoce inclusifs, y compris pour les personnes handicapées.</b>	Élaboration d'une politique/planification de gestion des risques et des catastrophes au niveau des OPH	<b>Institutionnalisation de la langue des signes, avec mise à disposition d'informations en langue des signes</b>
Assurer la mise en œuvre des politiques existantes pour protéger les droits des personnes handicapées face aux sécheresses et aux inondations.	<b>Mise en place d'une plateforme inclusive pour l'information, le suivi, l'évaluation et la communication des enseignements tirés et des bonnes pratiques dans le cadre des activités en DIDRR.</b>	Mise à disposition d'équipements appropriés pour la diffusion de l'information ; disponibilité des numéros de téléphone de la Croix-Rouge, etc.

L'intégration de personnes présentant des différences d'âge et de capacités dans la préparation aux situations d'urgence (c'est-à-dire dans la gestion des catastrophes et la réduction des risques de catastrophes) est nécessaire pour assurer le bien-être de tous. Les personnes handicapées peuvent être confrontées à des obstacles supplémentaires dans les situations d'urgence. L'élimination de ces obstacles peut se faire par l'élaboration de procédures opérationnelles normalisées qui prévoient des systèmes d'alerte précoce, des communications et des services accessibles.

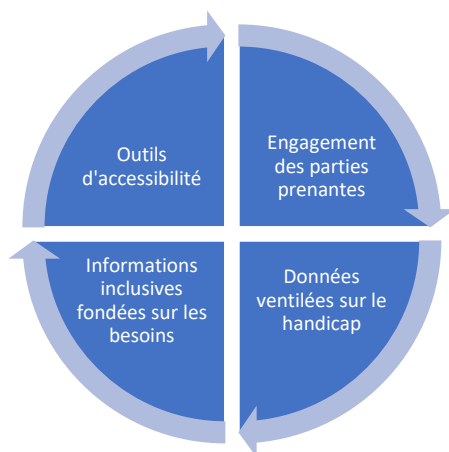


Figure 13 : Les recommandations

L'analyse des recommandations conduit à la proposition de quatre domaines principaux pour les futurs systèmes d'alerte précoce multirisques incluant le handicap concernant les inondations et les sécheresses au Cameroun et au Niger, comme présenté ci-dessous.

### **Garantir l'engagement des parties prenantes :**

Le retour d'information montre que les personnes handicapées n'ont pas été incluses dans les activités de gestion des risques de catastrophes, y compris les systèmes d'alerte précoce. Il est nécessaire d'encourager la collaboration entre les organisations de préparation aux catastrophes, les radiodiffuseurs et les organisations de personnes handicapées afin d'intégrer les questions de handicap dans les stratégies de réduction des risques de catastrophes. Le fait que les agences concernées n'aient reçu aucune formation en matière d'inclusion des personnes handicapées constitue un obstacle majeur à cette collaboration. Il est donc nécessaire de renforcer les capacités des organisations de gestion des catastrophes, des gouvernements, des radiodiffuseurs et des praticiens de l'environnement bâti en fournissant des spécifications techniques sur les communications accessibles par le biais d'un engagement régulier avec les agences de GRC.

Un autre obstacle à la collaboration est que les personnes handicapées n'ont pas une connaissance suffisante de leurs droits et des systèmes d'alerte précoce. Les communautés locales doivent être en mesure de comprendre et de réagir aux informations consultatives et doivent avoir des connaissances et des capacités suffisantes en matière de catastrophes et de situations d'urgence. Par conséquent, des activités d'engagement sont nécessaires pour les informer de leurs droits et de l'accessibilité des systèmes d'alerte précoce. Cela devrait se traduire par la mise en place de comités de préparation et de gestion des catastrophes incluant des personnes handicapées et dirigés par elles.

### **Recueillir des données Ventilées sur le handicap :**

Tous les types de handicaps ont des besoins spécifiques uniques et il doit y avoir une attention particulière et une approche ciblée pour répondre à ces besoins. Des exigences génériques ne permettraient pas de répondre à leurs besoins spécifiques en matière d'alerte précoce. C'est pourquoi des données Ventilées sur les handicaps doivent être recueillies et mises à la disposition de toutes les parties prenantes, y compris les agences de gestion des catastrophes. Il peut s'agir d'influencer les systèmes d'information d'alerte précoce existants au Cameroun et au Niger afin d'inclure des sections dédiées dans les outils utilisés pour identifier les besoins spécifiques des populations exposées aux inondations et aux sécheresses.

Le résultat naturel d'un système d'alerte inclusif efficace est sa contribution à la conception d'une réponse efficace et accessible aux catastrophes. Les données Ventilées sur le handicap devraient être utilisées pour guider les agences de gestion des catastrophes dans l'élaboration de programmes inclusifs et pour assurer la visibilité des personnes handicapées dans l'ensemble du cycle de gestion de l'alerte précoce, en particulier lors de la planification de la réponse. Une autre considération essentielle dans ce contexte serait d'inclure les familles et les aidants des personnes handicapées dans l'ensemble de l'effort. Par conséquent, les données doivent également inclure les familles, les soignants, les bénévoles et les organisations locales de la société civile, en reconnaissant leur rôle essentiel et en utilisant les mêmes données pour une recherche, un sauvetage et une évacuation complets et inclusifs, sur la base d'alertes précoces tenant compte des handicaps.

### **Des alertes précoces inclusives basées sur les besoins :**

Les alertes précoces actuellement diffusées ne sont pas considérées comme inclusives et accessibles pour la majorité des parties prenantes au Cameroun et au Niger. Tous les messages d'alerte précoce doivent fournir des informations sous différents formats, tels que des supports verbaux, visuels et écrits, afin de répondre aux besoins spécifiques de tous les membres de la communauté, y compris les personnes handicapées et les personnes âgées. Les alertes précoces doivent tenir compte du caractère unique des deux types de risques lors de la communication des alertes. Les inondations étant une catastrophe à déclenchement rapide, il est nécessaire de lancer plusieurs alertes dans un court laps de temps. Ces messages se concentreront davantage sur l'évacuation, la préservation et une réponse rapide.

En revanche, la sécheresse est une catastrophe à évolution lente qui nécessite des rapports de situation réguliers sur une longue période. Par conséquent, les messages d'alerte précoce devraient informer le public ciblé sous plusieurs formes, en fournissant des informations utiles et pertinentes qui aideraient les personnes handicapées et leurs communautés à réagir efficacement. Le système d'alerte précoce devrait également fournir des informations de contact pertinentes. Des programmes et des messages accessibles doivent être élaborés pour être diffusés à la radio et à la télévision.

### **Piloter des systèmes d'alerte précoce inclusifs :**

Sur la base des résultats de cette étude, il est possible de développer des systèmes pilotes d'alerte précoce pour les inondations au Cameroun et pour la sécheresse au Niger. Les enseignements tirés de ces deux systèmes doivent être mis en commun afin d'éclairer les interventions futures dans ce domaine. Les systèmes pilotes d'alerte précoce peuvent comprendre :

- **L'évaluation inclusive des risques** fournit des informations essentielles pour fixer les priorités en matière de stratégies d'atténuation et de planification, y compris la conception de SAP incluant les personnes handicapées.
- **Des systèmes de surveillance et de prévision accessibles**, dotés de capacités de prévision en temps réel, fournissant des estimations opportunes des risques potentiels encourus par les individus, les communautés et l'environnement. La priorité devrait être donnée au suivi d'un tel projet pilote par les personnes handicapées, leurs familles et les OPH.
- **Veiller à ce que des systèmes de communication de l'information** soient en place pour diffuser des messages d'alerte dans les lieux potentiellement touchés et pour alerter les agences gouvernementales locales et régionales, y compris les personnes handicapées. Les messages doivent être fiables, simples, contextualisés et présentés sous différents formats pour être facilement compris par les autorités et le public. Il peut s'agir de supports audio, visuels, imprimés ou électroniques.

Pour intégrer la collecte de données et les messages inclusifs, il est préférable d'adapter les logiciels existants. Dans le cas contraire, un nouveau logiciel doit être développé. Ce logiciel serait co-développé et mis à la disposition des agences de gestion des catastrophes et utilisé pour établir la communication avec la population ciblée. Le logiciel et la base de données seraient hébergés par les agences de gestion des catastrophes de l'État et une application téléchargeable pour les téléphones intelligents devrait être mise à la disposition des personnes handicapées, des membres de leur famille, des représentants des agences d'intervention locales et des OPH. Cette application devrait être capable de fournir un moyen de communication bidirectionnel, la population ciblée partageant les risques et leur état actualisé en cas d'urgence, et les agences de gestion des catastrophes l'utilisant pour prévoir les crises, diffuser des informations pertinentes et recueillir des informations en retour.

On s'attend à ce que cette programmation à plusieurs niveaux sur les systèmes d'alerte précoce incluant le handicap déclenche une action rapide, sauvant des vies précieuses et ouvrant la voie à l'inclusion du handicap et des principaux acteurs du handicap dans l'ensemble de l'action d'alerte précoce à travers le Cameroun et le Niger.